

Bulletin d'inscription au « vide grenier » de Saint-Nicolas des Eaux du 14 juillet.



Organisation : comité des fêtes de Saint-Nicolas des Eaux.

A l'adresse suivante : Comité des fêtes de Saint-Nicolas
Chez Mme CONAN
15 rue Germaine Tillion
56930 PLUMELIAU-BIEUZY
Tél. : 06.99.24.20.51
Adresse Mail : comite.fetes.st.nicolas@gmail.com

NOM :

PRENOM :

Raison Sociale :

N° Siret :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° téléphone :

Adresse mail ou site Internet :

Spécialité / Activité :

Dimension approximative de l'étalage :

Divers : (vos remarques / souhaits / précisions)

Bon pour accord après lecture du règlement joint

Lieu : _____ Date : _____

Signature :

Règlement « vide grenier » Saint Nicolas des eaux

Article 1 : L'organisateur se réserve le droit de définir les emplacements des stands des exposants. La règle du « premier inscrit, premier placé » étant toutefois privilégiée.

Article 2 : Les frais d'inscription et d'emplacement s'élèvent à 3€ par mètre linéaire (sans table).

Article 3 : L'inscription ne pourra être réellement validée qu'après règlement du prix. Un Mail accusant réception du règlement vous sera retourné.

Article 4 : Chaque exposant est responsable de son stand. L'installation devant débiter et être terminée avant 9h00. Le démontage des stands ne devant être réalisé qu'après 18h00, certains peuvent être effectués après le feu d'artifice pour les exposants désirant poursuivre l'activité en nocturne (dans ce cas prévenir les organisateurs à l'inscription).

Article 5 : Il appartient aux exposants de s'assurer contre les risques liés à leur activité. Ils déclarent, par ailleurs, renoncer à tout recours contre les organisateurs en cas de vols ou de dégâts éventuels des objets exposés.

Article 6 : Au moment de l'inscription, vous devrez fournir une pièce justificative de votre activité professionnelle.

Article 7 : Le règlement doit être établi par chèque au nom du comité des fêtes de Saint Nicolas des Eaux.

En cas de désistement, les sommes versées ne pourront être restituées par les organisateurs.